

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Rapport de consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine : passons à l'action

Montréal, le 26 octobre 2012

Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) salue la qualité exceptionnelle du rapport de consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine (AU) à Montréal présenté par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

Une mobilisation entendue

Le processus de participation publique a été à la hauteur de la mobilisation sans précédent à l'origine de la consultation. L'utilisation du droit d'initiative par le dépôt de plus de **29 000 signatures** constitue une première en matière de démocratie participative à Montréal. La diversité des points de vue exprimés lors des diverses séances de consultation en témoigne.

Le REQ estime que le rapport dresse un portrait représentatif de l'AU et des attentes des participants. Cette démarche concertée a fait ressortir la contribution de l'AU pour la mise en œuvre du développement durable à Montréal, tant sur les plans social, économique et environnemental. Des pistes d'action concrètes ont été identifiées par l'OCPM, qui permettront à la Ville de Montréal et aux autres intervenants d'assumer le leadership qui leur revient en matière d'AU.

Des recommandations à mettre en œuvre

Le REQ souhaite que la Ville de Montréal concrétise dès que possible les recommandations de la commission. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un outil de travail remarquable pour tous les intervenants de l'AU à Montréal (élus, administration publique, organismes communautaires, citoyens, entreprises, etc.).

Le REQ est interpellé par les recommandations de la commission. Il est prêt à travailler de concert avec l'administration municipale et d'autres partenaires pour co-construire un réseau de référence et de concertation en AU à Montréal. Les éco-quartiers sont ouverts à un nouveau mandat portant spécifiquement sur le jardinage urbain à la condition qu'il soit assorti d'un financement récurrent pour soutenir les initiatives citoyennes à l'échelle des quartiers. Un tel financement permettrait aux éco-quartiers de développer :

- La gestion de sites de compostage collectif;
- La coordination de réseaux de jardins collectifs;
- Le soutien technique aux projets d'agriculture urbaine;
- La coordination de projets de verdissement (ruelles, cours d'école et carrés d'arbre).

À titre d'exemple, un éco-quartier devra, afin de réaliser un jardin collectif :

- Analyser la demande déposée par le groupe de citoyens intéressés par un jardin collectif et émettre des recommandations;
- Rechercher un site pour le jardin collectif et obtenir l'accord du propriétaire;
- Rechercher le financement auprès des différents programmes de subventions et des commanditaires potentiels;
- Concevoir, de concert avec les résidents, le plan d'aménagement et sélectionner les plantes;
- Obtenir l'approbation du plan d'aménagement par l'arrondissement;
- Obtenir les permis requis de l'arrondissement;
- Former les jardiniers;
- Réaliser l'aménagement avec les citoyens (effectuer les plantations, construire les bacs pour les plantes et arroser);
- Mettre le comité de gestion du jardin collectif en relation avec des organismes du milieu pour distribuer les surplus à des citoyens dans le besoin;
- Établir un calendrier des tâches des participants;
- Trouver un endroit pour entreposer le matériel l'hiver;
- Effectuer le suivi du projet pour en assurer sa pérennité.

Avec l'appui de la Ville et des arrondissements, les éco-quartiers seraient disposés à :

- Intégrer des éléments d'AU dans les projets de verdissement et de biodiversité (ruelles vertes par exemple);
- Agir en tant que personne-ressource en fournissant de l'information de proximité sur le jardinage urbain;
- Distribuer des semences, des plantes potagères et des fleurs mellifères, avec le soutien des arrondissements ;
- Conclure des partenariats pour le développement de l'AU à Montréal.

Le Regroupement des éco-quartiers

Le REQ est un regroupement de 23 organismes dédiés à l'éducation relative à l'environnement fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Le REQ s'est donné comme mission principale d'accompagner les citoyens et les professionnels vers un environnement sain, un développement écologiquement viable de leur milieu de vie et l'amélioration du tissu social.

-30-

Renseignements :

Dominique Lynch-Gauthier

Adjointe à la coordination, Regroupement des éco-quartiers

Tél : 514-507-5401

Courriel : adjointe.req@gmail.com